Université Paris-Saclay

Partager

Email destinataire :

Vous devez renseigner un email valide

Envoyer

Une erreur est survenue. Merci de réessayer ultérieurement

Le mail de partage a bien été envoyé.

Ajouter au comparateur

LP Ecopaysage Végétal Urbain (ECOPUR)

Licence professionnelle
Mention Aménagement paysager : conception, gestion, entretien
Régime(s) d'inscription
Formation initiale
Contrat de professionnalisation
Formation en apprentissage
Formation continue
Langue(s) d'enseignement
Français

La LP ECOPUR, par apprentissage, sur l'Ecole Du Breuil, le MNHN, l'Université Paris Saclay, forme des professionnels de l'aménagement paysager spécialisés dans la gestion écologique de l'environnement en milieu urbain et péri-urbain. Leurs connaissances en écologie urbaine (trames) et sur les végétaux, flore sauvage indigène aussi bien que de palette horticole classique, leur permettent de proposer des aménagements favorables à la biodiversité et adaptés au site et son contexte.

La formation se déroule en apprentissage, les périodes en entreprise sont donc effectuées dans le cadre d'un contrat d'apprentissage et non d'un stage. La période en entreprise (UE "Entreprise") totalise 32 semaines et compte pour 16 ECTS. Elle est évaluée par le maitre d'apprentissage selon une grille d'évaluation, et par le rendu d'un mémoire final assorti d'une soutenance orale. Pendant les périodes en formation, 160h sont dédiées au projet tuteuré, comptant pour 10 ECTS. Ce projet, mené en équipe de 3-4 étudiants sur un sujet lié à un site défini par les responsables de l'UE de projet tuteuré, est évalué principalement par un mémoire final assorti d'une soutenance orale. Enfin, dans le cadre de l'UE composition paysagère (70h, comptant pour 6 ECTS) chaque étudiant réalise un avant-projet autour d'un même site, avec panneaux de présentation, évalué par une soutenance orale.

Télécharger la fiche détaillée

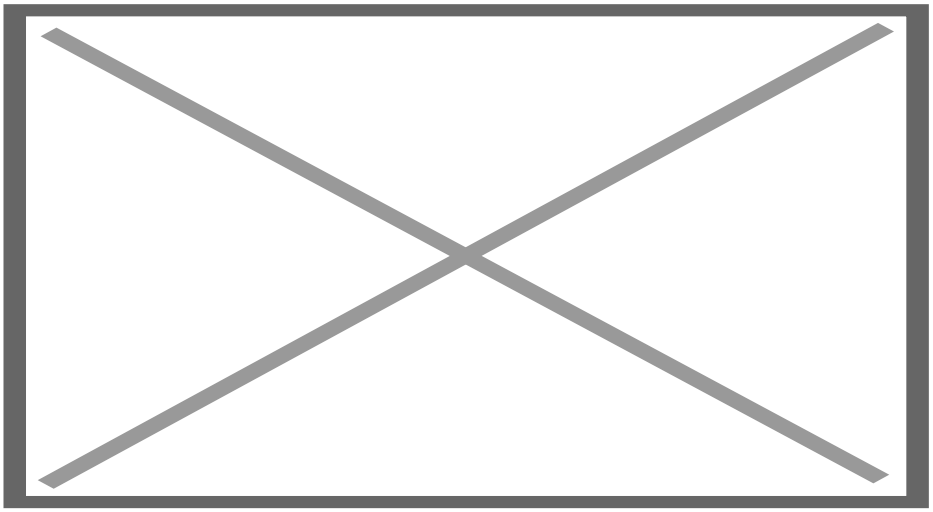

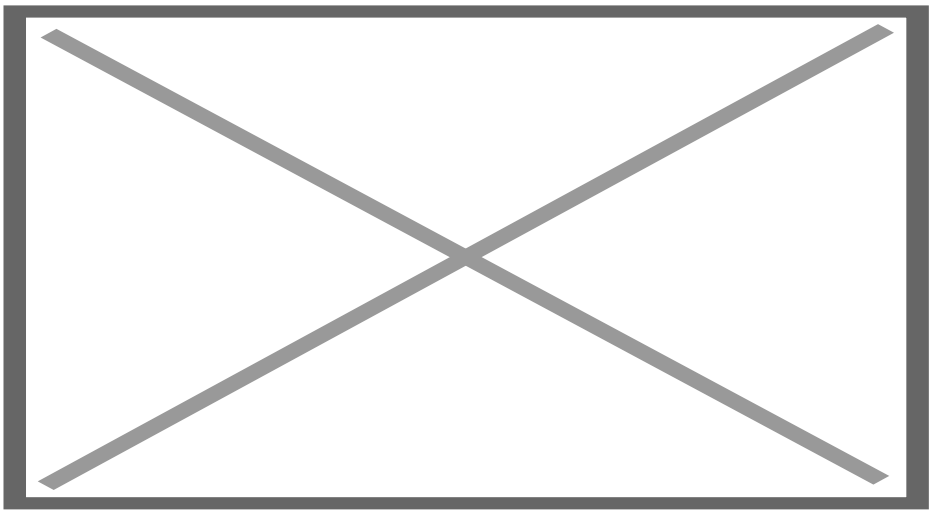

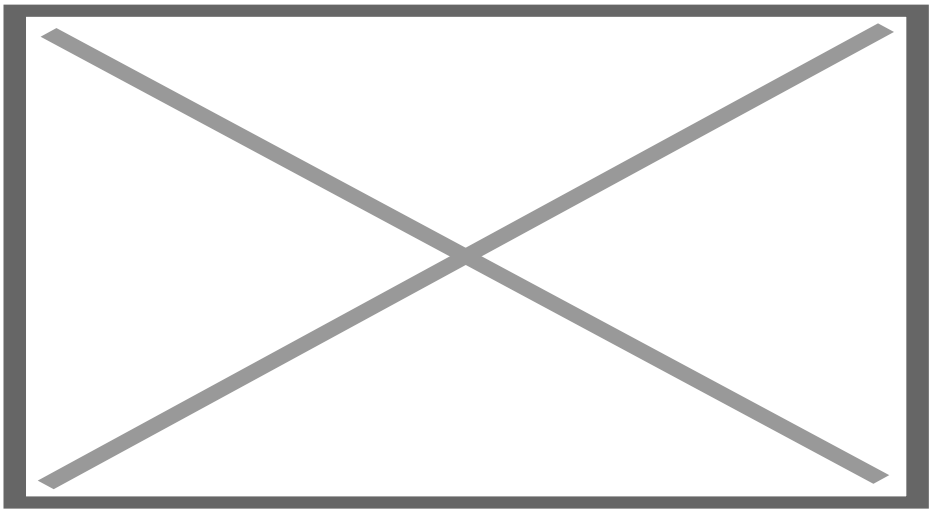

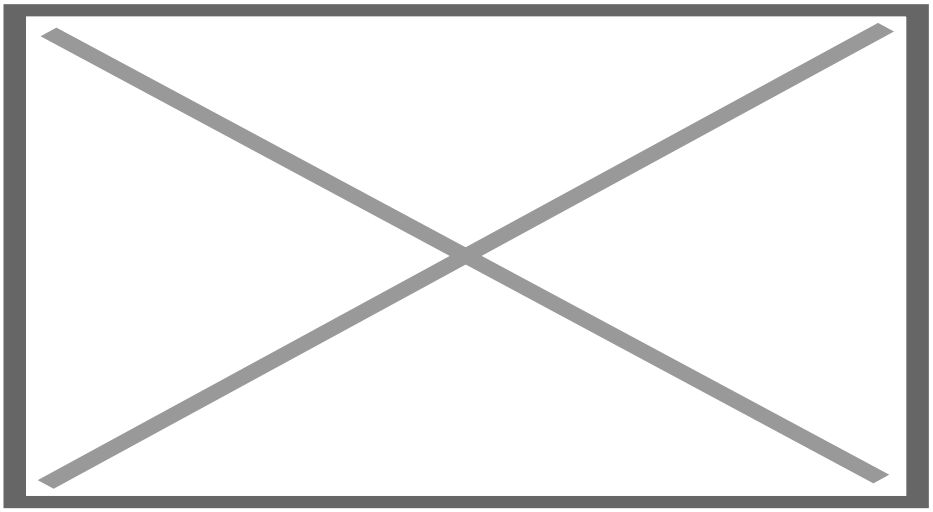

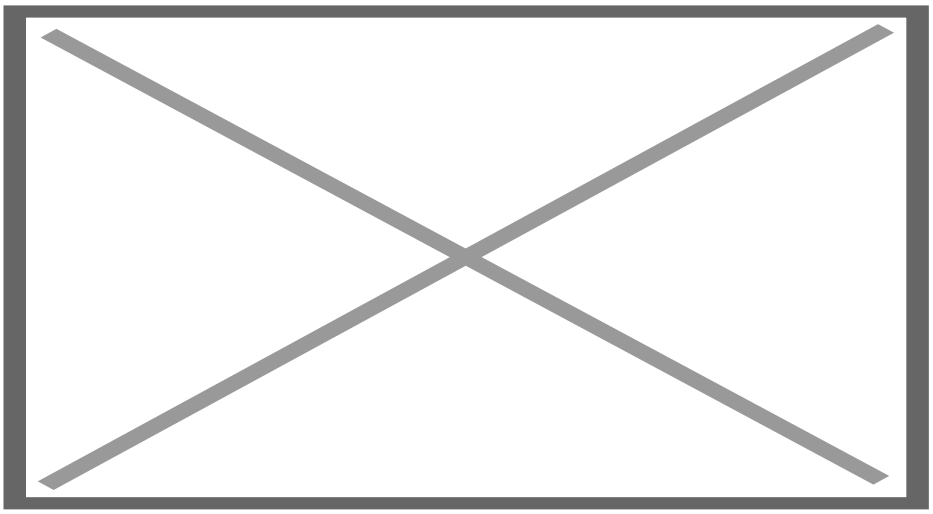

Informations

- Présentation
- Admission
- Programme

Présentation

Compétences

A l'issue de la formation, le diplômé sera capable de :

– Analyser un site en milieu urbain ou périurbain selon ses composantes paysagères, végétales (végétaux horticoles et flore spontanée, inventaires floristiques), écologiques, à différentes échelles.

– Proposer un plan de gestion environnemental adapté et/ou concevoir un aménagement durable d’un site urbain ou péri-urbain, impliquant par exemple un recyclage des déchets verts, une économie d’eau, une protection biologique intégrée et favorisant la biodiversité et le fonctionnement écologique du site, notamment grâce au choix pertinent d’une palette végétale adaptée ; appliquer les critères d’éco-certification.

– Communiquer avec sa hiérarchie, les décideurs, et le grand public sur la gestion durable des espaces verts, informer sur les potentialités de trames vertes et sur les éco-certifications possibles, élaborer une base de données informatique pour le suivi du patrimoine végétal d’une localité.

– Diriger une équipe d’agents de maîtrise ou de jardiniers et les accompagner vers une démarche de gestion environnementale, encadrer les travaux dans le respect de l’environnement et du cahier des charges.

Objectifs pédagogiques

La licence professionnelle ECOPUR vise à former des professionnels de l'aménagement paysager spécialisés dans la gestion environnementale en milieu urbain, pouvant occuper des emplois tels que :
• Gestionnaire d’aménagements paysagers durables en milieu urbain et périurbain
• Cadre-conseiller en aménagements paysagers durables
• Chargé de mission environnement dans une collectivité locale (service espace vert)
• Assistant-ingénieur ou assistant technique en aménagement paysager durable
• Agent de développement
• Technicien d’exploitation, technicien d’études et de conseils
• Enseignant / formateur en gestion environnementale, en éducation à l’environnement et au développement durable (EEDD)
• Responsable d’animation et de sensibilisation à l’écologie urbaine et au développement durable
• Coordinateur de projet agenda 21

Admission

Capacité d’accueil

Places

23

Public visé et prérequis

La formation est ouverte (effectif limité à 23 places) aux titulaires d’un BAC +2, DUT ou BTS ou DEFA, dans les options Sciences de la vie, Biologie, Géographie, Aménagement paysager (AP), Gestion et Protection de la nature (GPN), Gestion forestière, Design d’espace, Gestion et maîtrise de l’eau, DUT Génie biologique, étudiants de L2 d’autres parcours (architecte, urbaniste, histoire de l’art…).
Dans le cas des personnes n’ayant pas de formation initiale en botanique et/ou en aménagement paysager votre reconversion devra déjà être entamée : par exemple, effectuer au préalable un BTS AP en un an, ou en ayant suivi d’autres cours « tout public » à l’école Du Breuil permettant de posséder les prérequis indispensables pour suivre la formation.
Si notre effectif maximum n’est pas rempli, la formation est accessible en formation continue aux personnes en reconversion professionnelle en stage dans le cadre d’un projet de transition professionnelle.

Pièces justificatives

Facultatives

Document justificatif des candidats exilés ayant un statut de réfugié, protection subsidiaire ou protection temporaire en France ou à l'étranger (facultatif mais recommandé, un seul document à fournir) :
- Carte de séjour mention réfugié du pays du premier asile
- OU récépissé mention réfugié du pays du premier asile
- OU document du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés reconnaissant le statut de réfugié
- OU récépissé mention réfugié délivré en France
- OU carte de séjour avec mention réfugié délivré en France
- OU document faisant état du statut de bénéficiaire de la protection subsidiaire en France ou à l'étranger.

Dossier de candidature à télécharger et à remplir

Programme

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours-TD	Cours-TP	TD-TP	A distance	Projet	Tutorat
Ecologie urbaine Charger le détail	6	Semestre 1	32	12	21						
Biodiversité 1 Charger le détail	4	Semestre 1	22	20.5	3						
Biodiversité 2 Charger le détail	5	Semestre 2	9	15.5	15						

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours-TD	Cours-TP	TD-TP	A distance	Projet	Tutorat
Outils pour l'aménagement paysager durable 1 Charger le détail	4	Semestre 1	26	33.5							
Gestion environnementale Charger le détail	7	Semestre 1	43	32						2	
Composition paysagère Charger le détail	6	Semestre 2	19	44	0					7	
Mise à niveau Charger le détail	0	Semestre 1	25	4	6						
Outil pour l'aménagement paysager durable 2	3	Semestre 2	8	10.5							

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours-TD	Cours-TP	TD-TP	A distance	Projet	Tutorat
Charger le détail											

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours-TD	Cours-TP	TD-TP	A distance	Projet	Tutorat
Projet tuteuré 1	3	Semestre 1		15							
Charger le détail											
Entreprise 1	7	Semestre 1									
Charger le détail											
Entreprise 2	9	Semestre 2									
Charger le détail											
Projet tuteuré 2	6	Semestre 2		55							
Charger le détail											

Lieu(x) d'enseignement

ORSAY
PARIS 05
PARIS 12

Contact(s)

- **Christine VASSILIADIS-TAYEH**

http://www.medecine.universite-paris-saclay.fr/formation/licence-professionnelle/amenagement-paysager-conception-gestion-entretien/lp-ecopaysage-vegetal-urbain-ecopur